

Leclerc est un petit cachottier

Date : 17 avril 2017

Mais qu'importe : je suis têtu et je suis patient... ;-)

Rennes, le 16 avril 2017

Patrick Jéhannin

xx rue xxxxxxxxxxxx xxxxxxxx

35000 – Rennes

à

Monsieur le Directeur

du Centre Leclerc Saint-Grégoire

Z.I. Nord – rue de l'Etang

35760 – Saint-Grégoire

lettre R/AR xx xxx xxx xxxx x

Monsieur le Directeur,

Ma demande d'informations ci-jointe en date du 12 décembre 2016 étant restée sans suite aucune à l'issue d'un délai de 2 mois après sa réception, j'ai dû saisir la CNIL qui a enregistré ma plainte sous le n° 17004038 le 20 février dernier.

A l'invitation de cette dernière, que vous avez reçue ce 12 avril sous la référence DMS/CM172023, vous me transmettez ce 14 avril des données que nous partageons déjà, complétées de copies d'écran se rapportant à mon « *fichier carte fidélité* », en me précisant qu'elles constituent l'ensemble des éléments informatiques me concernant.

Sachant que vous disposez de bien d'autres éléments, ne serait-ce qu'en ce qui concerne mes achats au travers des tickets de caisse, je ne saurais me satisfaire de votre réponse.

Je vous rappelle en effet que j'ai sollicité une « *copie en langage clair de **l'ensemble des données me concernant figurant dans vos fichiers** informatisés ou manuels (y compris dans les zones bloc-notes ou commentaires)* » ainsi que « *toute information disponible sur l'origine de ces données* ».

Je reste donc dans l'attente de votre transmission d'une réponse exhaustive.

Soyez assuré de mes sentiments distingués.

LE BLOG DES CITOYENS D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<http://etreounepasetrebretillien.com>

Patrick Jéhannin

Copie : Madame la Présidente de la CNIL

PJ : [mon courrier du 12 décembre 2016](#)